



LES RENCONTRES RACHEL L'éco-rénovation, les gestes éco citoyens et la précarité énergétique

1^{er} octobre 2010,
Au Palais des fêtes d'Eprenay

Les rencontres RACHEL (Réseau des Acteurs Champardennais de l'Habitat Et du Logement) réunissent toujours plus de participants (élus, techniciens, locataires...).

Cette fois, ils étaient réunis à Eprenay, en présence de Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle pour échanger sur les thèmes de l'éco-rénovation, les gestes éco-citoyens et la précarité énergétique et mener, ensemble, les actions adaptées.

Franck LEROY, Maire d'Eprenay, a accueilli les participants en rappelant que la ville d'Eprenay est engagée dans des démarches en faveur du développement durable (Agenda 21, appart'éco notamment) et que ces démarches s'engagent grâce un fort partenariat entre les différents acteurs.

C'est ensuite Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle qui a pris la parole pour présenter le travail mené par le Plan Bâtiment Grenelle depuis sa mise en place.

PREMIERE TABLE RONDE : LA MISE EN ŒUVRE DE L'ECO-RENOVATION EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Une première table ronde a permis à Patrick BAUDET, Président de l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne, Jack LEROY-DUCARDONNOY, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Champagne-Ardenne (CAPEB), Jean PERRIN, Président de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle et Gaëlle VELAY, Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'échanger sur la mise en œuvre de l'éco-rénovation en Champagne-Ardenne. Les organismes mettent en œuvre de nombreuses rénovations au sein de leur patrimoine, différents prêts leurs

permettent d'effectuer les travaux et les entreprises se forment de plus en plus aux nouvelles techniques de rénovation des bâtiments. Le parc privé fait également l'objet de rénovation et le sera d'autant plus à partir du 1^{er} janvier 2011 puisqu'il sera alors obligatoire de donner l'étiquette énergétique dans l'annonce de mise en location/vente d'un logement.

SECONDE TABLE RONDE : LA SENSIBILISATION DES HABITANTS SUR LES USAGES ET LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

La seconde table ronde était dédiée à la sensibilisation des habitants sur les usages et la lutte contre la précarité énergétique. Elle a réuni Raymond JOANNESSE, Vice-Président du Conseil Régional, Jean-Louis LHUILLIER, Directeur Régional de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Laurence MALASSAGNE, Directrice de l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat, Nicolas SCHMIT, Adjoint au Maire d'Epernay, chargé du développement durable et de la citoyenneté et Conseiller, Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne et Jean-Christophe VILLEMAUD, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les intervenants et la salle ont tout d'abord assisté à la diffusion d'un film sur l'Appart'éco. Cet appartement témoin a été initié par le Toit Champenois, la Ville d'Epernay et l'ADEME. Il permet de présenter aux visiteurs les manières d'économiser l'énergie et de réduire sa facture énergétique.

Les intervenants ont ensuite échangé sur la manière de sensibiliser la population. Les organismes Hlm de la région développent de nombreuses pratiques de communication à l'égard de leurs habitants. Les intervenants saluent l'initiative de l'Appart'éco et invitent les collectivités à développer ce concept.

Ils relèvent que la précarité énergétique est un problème qui devient récurrent. Si, en campagne, elle touche majoritairement les personnes âgées, dans les villes ce sont les jeunes qui sont les premiers à devoir y faire face.

LES ENGAGEMENTS PRIS LORS DE CETTE RENCONTRE RACHEL

Un accord relatif à l'instrumentation et le suivi de chantiers de rénovations exemplaires en Champagne-Ardenne a été signé entre l'ARCAD, représentée par Jean-Claude DANIEL son président, l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne et la Caisse des Dépôts et Consignations, vous en trouverez le texte en pièce jointe.

Une convention entre l'Etat, représenté par Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, la Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Gaëlle VELAY, Directrice Régionale, l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne et les organismes Hlm a été signée pour l'éco-réhabilitation des logements sociaux et la lutte contre la précarité énergétique. Vous en trouverez le détail en pièce jointe.

L'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne est l'association qui regroupe les 22 organismes Hlm de la région. Elle assure la coordination et l'animation d'actions inter-organismes, l'information et la communication auprès des organismes Hlm et de leurs partenaires. Elle est force de proposition vis-à-vis des partenaires locaux institutionnels ou autres et permet la prise en compte des expériences locales et régionales au niveau national. Elle représente le mouvement Hlm au niveau local et régional.

Le Réseau des Acteurs Champardennais de l'Habitat Et du Logement (RACHEL) est lancé en novembre 2009 par l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne. Il réunit élus, organismes, techniciens du monde de l'habitat, publics et privés, habitants...Lieu d'échanges et de ressources, il est l'occasion de rencontres, de débats et de mise en œuvre de solutions adaptées entre tous les acteurs du territoire.

Contacts presse :

MALASSAGNE Laurence
Tél. 03 26 05 41 55 – Fax. 03 26 05 41 52
e-mail : l.malassagne@arca-hlm.com

CHAMPENOIS Chloé
Tél. 03 26 05 91 23 – Fax. 03 26 05 41 52
e-mail : c.champenois@arca-hlm.com

www.arca-hlm.com